

Compte rendu réunion de Conseil Municipal du 8 décembre 2020

Étaient présents : M. Michel PAILLARD, Mme Sophie CHAUVIGNE, M. Pierre FERANDIN, Mme Pauline LAFONTAINE, M. Alexis SAUVAGE, Mme Sylvia BEAUDUCEL, M. Arnaud BERGERE, Mme Martine CHEVALIER, Mme Marjorie GOUPIL, M. Patrice BRUNEAU, M. Jean CHAUVIN, Mme Virginie LEGROUX, M. Andony DE SOJANAR, M. Hubert LANDAIS, M. Pascal LOCHARD

Étaient excusés avec procuration :

Était excusée : M. Rodolphe BOUVIER, Mme Monique LEBOSSÉ, Mme Betty PIAU ayant donné procuration à Mme Martine CHEVALIER, Mme Jessica PILGEAN,

Secrétaire de séance : M. Andony DE SOJANAR

✓ AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Tarifs applicables aux propriétaires d'animaux errants

Mise en place de tarifs destinés aux propriétaires d'animaux en divagation sur la commune :

- Capture : 70 €
- Garde de l'animal à l'atelier communal : 15 € par jour (tout jour commencé est dû)
- Transport de l'animal à la SPA de LAVAL : 15 €
- 1^{ère} récidive pour le même animal dans un délai de 12 mois, majoration des frais de capture : 50 €
- 2^{ème} récidive pour le même animal dans le même délai, et suivantes, majoration : 130 €
- Remboursement de tout matériel public détruit par l'animal

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal, obligatoire dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Cimetière - état des lieux - formalités

Monsieur le Maire présente un état des lieux des emplacements du cimetière et dénombre les formalités existant en la matière. Il souhaite engager une procédure de reprise des concessions abandonnées tous les ans afin de libérer des emplacements régulièrement. Un projet de règlement intérieur sera proposé au prochain conseil municipal.

Drapeaux en façade

M. Andony DE SOJANAR, conseiller municipal, indique l'emplacement des drapeaux Français et Européen en façade de la mairie.

Mesures sanitaires information AMF

Monsieur le Maire présente les différentes mesures sanitaires en cours, exposées par l'Association des Maires de France.

Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire informe les membres présents que cette cérémonie n'aura pas lieu en raison des mesures sanitaires en vigueur. Des cartes de vœux seront envoyées aux entrepreneurs, associations, et autres partenaires de la commune.

Stagiaire

Monsieur le Maire présente la lettre de mission d'une stagiaire chargée notamment de répertorier les commerçants, entrepreneurs, artisans, associations de la commune. Cette étudiante présentera les résultats de son travail lors d'un prochain conseil municipal.

COMMISSION STRATEGIE, URBANISME, TERRITOIRE, BATIMENT, VIE ECONOMIQUE ET COMMUNICATION

Mesures de soutien aux commerces - Info Laval Agglo et Préfecture

Monsieur le Maire présente les mesures de soutien aux commerces proposées par Laval Agglo et la Préfecture. Les commerçants en ont été informés par courrier.

Marché de Noël - courrier aux commerçants

Monsieur le Maire présente un courrier transmis aux commerçants leur signalant l'annulation du marché de Noël pour 2020.

Laval Agglo - rapport d'activités 2019 et comptes administratifs

Le Conseil Municipal prend en compte le rapport d'activité de l'année 2019 ainsi que les comptes administratifs 2019 de Laval Agglomération.

Laval Agglo - rapport annuel 2019 service public déchets ménagers et assimilés

Monsieur le Maire présente les éléments du rapport annuel 2019 tels que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9,90 %), le poids moyen d'ordures ménagères produit par habitant et par année (589 kg), le tonnage de déchets verts (5 108).

DIA : restitution

Monsieur le Maire rend compte des renoncations au droit de préemption urbain sur les biens vendus sur la commune.

Décision du Maire : remboursement d'assurance

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 10 novembre 2020 autorisant la perception, par la commune, de la somme de 867 € correspondant à une indemnité de sinistre.

Signatures chez le notaire

Monsieur le Maire fait état des ventes de terrains communaux situés sur le lotissement Reveurie VI ainsi que de l'acquisition d'immeubles situés rue des Ruettes.

Restitution commission

Monsieur le Maire précise qu'une liste de projets sera établie pour préparer le budget 2021. Il ajoute qu'une réflexion est en cours sur un projet d'espaces supplémentaires à la mairie

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Restitution commission

Mme Sophie CHAUVIGNE, Adjointe, présente les comptes rendus des réunions des 27 novembre et 4 décembre 2020. Les souhaits de la commission portent notamment sur la mise en place d'activités attrayantes pour les habitants de la commune et qui pourraient être discutées en lien avec les autres commissions. Au regard des mesures progressives de déconfinement, l'aire de jeux située rue du Chêne sera de nouveau ouverte au public.

COMMISSION FINANCES, VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Remboursement anticipé d'un emprunt par Laval Agglomération dans le cadre du transfert de la compétence assainissement

Le Conseil Municipal approuve le remboursement anticipé, par Laval Agglomération, d'un emprunt contracté par la commune sur le budget assainissement avant le transfert de cette compétence.

	Capital	Taux	Coût	Total	Part de la commune	Part de Laval Agglomération
Proposition	948 427,64 €	0,37%	30 266,68 €	978 694,32 €	569 782,30 €	408 912,02 €

Le montant total du remboursement s'élèvera à 433 366,58 €, échéances de 2020 comprises.

Cette opération permet de gagner de la trésorerie et de diminuer le montant des remboursements d'emprunts. Monsieur le Maire remercie M. Pierre FERANDIN, Adjoint, à l'origine de cette démarche.

Budget principal - décision modificative

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente la décision modificative n° 02-20.

SECTION FONCTIONNEMENT			
<i>Pour mémoire Budget 2020</i>		2 714 662,46	2 714 662,46
	Libellé de l'article	Dépenses	Recettes
Chapitre 013 Article 6419	Remboursement arrêt de travail		+ 25 500,00
Article 022	Dépenses imprévues	- 88 000,00	
Article 023	Virement à la section d'investissement	- 88 669,31	
Chapitre 012 Article 6218	Autres personnel extérieur CDG	+ 7 000,00	
Chapitre 012 Article 6411	Personnel Titulaire	+ 4 000,00	
Chapitre 012 Article 6413	Personnel non titulaire	+ 43 000,00	
Chapitre 012 Article 6451	Cotisations URSSAF	+ 2 000,00	
Chapitre 014 Article 739223	Fonds de péréquation des ressources communales	+ 90,00	
Chapitre 014 Article 7391171	Dégrèvement taxe foncière/ propriétés non bâties jeunes agriculteurs	+ 10,00	
Chapitre 66 Article 66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 5 000,00	
Chapitre 66 Article 6688	Autres charges financières	+ 268 000,00	
Chapitre 76 Article 7688	Autres charges financières		+ 126 930,69
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°2		+ 152 430,69	+ 152 430,69
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1		0,00	0,00
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		2 867 093,15	2 867 093,15

SECTION INVESTISSEMENT			
Pour mémoire Budget 2020		3 287 855,11	3 287 855,11
	Libellé de l'article	Dépenses	Recettes
Article 021	Virement à la section d'investissement		88 669,31
Chapitre 16 Article 166	Refinancement de dette	+ 700 427,64	
Chapitre 16 Article 166	Refinancement de dette		+ 700 427,64
Chapitre 16 Article 1641	Emprunt		+ 268 000,00
Chapitre 27 Article 276351	Créances GFP de rattachement		+ 306 435,89
Chapitre 21 Article 2112	Opération 108 - Cimetière	+ 485 766,58	
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1		1 186 194,22	1 186 194,22
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		4 474 049,33	4 474 049,33

Projet piste de rollers, parcours pump track et plateau sportif - demande de subvention DSIL 2021

Demande d'une subvention de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 140 000 €, destinée à financer des travaux d'aménagement d'une piste de rollers, d'un parcours de Pump track et d'un plateau sportif. Le montant total des travaux est estimé à 300 000 €.

Concours des maisons décorées - règlement

Approbation du règlement du concours des maisons décorées et des prix qui seront décernés sous forme de bons d'achat à valoir chez les commerçants de la commune, avant le 15 mars 2021.

1 ^{er} prix	90 €	4 bons de 20 € et 1 de 10 €
2 ^{ème} prix	60 €	2 bons de 20 € et 2 de 10 €
3 ^{ème} prix	50 €	2 bons de 20 € et 1 de 10 €
4 ^{ème} prix	40 €	1 bon de 20 € et 2 de 10 €
5 ^{ème} prix	30 €	1 bon de 20 € et 1 de 10 €
6 ^{ème} prix	20 €	2 bons de 10 €
7 ^{ème} prix	10 €	1 bon de 10 €

Mesures sanitaires - courrier aux associations

M. Pierre FERANDIN, Adjoint, présente le courrier transmis aux associations de la commune.

Restitution commission

La Gazette des sports : l'équipe de rédaction de la Gazette des sports, renforcée d'un nouveau jeune, se réunira le 23 décembre 2020.

Illuminations : M. Pierre FERANDIN, Adjoint, remercie Mme Virginie LEGROUX et Mme Sylvia BEAUDUCEL, conseillères municipales, pour leur contribution à l'élaboration des décors de Noël, appréciés de la population.

COMMISSION CULTURE ET SOLIDARITES

Restitution commission

Résidence des Meuniers : Mme Pauline LAFONTAINE rappelle la volonté d'ouvrir les activités aux personnes de plus de 65 ans, difficile à mettre en place en raison des protocoles sanitaires en vigueur. La création d'un contrat de projet de services serait nécessaire afin de dynamiser ce lieu.

CCAS : la distribution des colis de Noël est en cours. Concernant le registre nominatif communal, 40 personnes ont souhaité y figurer. Mme Pauline LAFONTAINE expose les étapes d'ouverture de la médiathèque en précisant que le service en drive est maintenu.

COMMISSION INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS, ESPACES VERTS

PLUi Pays de Loiron - modification n° 1

Monsieur le Maire fait part d'une réunion d'informations qui s'est déroulée le 26 novembre 2020. La commune a la possibilité de demander des modifications d'ordre mineur, portant notamment sur les changements de destination de bâtiments, le repérage du patrimoine remarquable et les éléments paysagers à préserver.

Périmètre TE 53

Il a été ajouté l'espace occupé par l'Ecole Jules Ferry au périmètre de la convention avec TE 53

SIAEP Centre Ouest Mayennais (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable)

Rapport prix et qualité service eau potable : M. Alexis SAUVAGE, adjoint, présente les éléments du rapport annuel 2019.

Recherche en eau souterraine secteur Cornesse - périmètre de protection de captage : M. Alexis SAUVAGE, adjoint, rapporte la décision du SIAEP de retenir le secteur de Cornesse afin de capter de l'eau qui sera amenée à la station de traitement de Port-Brillet. Dans ce cadre, une étude agro-environnementale va être effectuée afin de réaliser un état des lieux de ce secteur et d'identifier d'éventuels risques sur l'environnement.

Transfert compétence eau potable à Laval Agglo : la compétence eau potable, actuellement exercée par le SIAEP, sera transférée à Laval Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2021

Lotissement Reveurie V - travaux d'éclairage public - convention de mandat Territoire d'Energie Mayenne/commune

Approbation du projet de travaux d'éclairage public pour un montant estimatif total de 30 000 € dont 24 000 € à charge de la commune. Une convention de mandat sera conclue entre Territoire d'Energie Mayenne et la commune afin de faire réaliser ces travaux.

Décision du Maire : acte d'engagement Voirie 2020

Monsieur le Maire rend compte d'une décision du 8 décembre 2020 désignant l'entreprise FTPB de St Pierre La Cour, attributaire du marché de travaux de voirie de l'année 2020, pour un montant HT de 95 928,80 €.

Acquisition matériel espaces verts

Monsieur le Maire annonce l'acquisition d'un tracteur tondeuse en remplacement de l'ancien matériel devenu usagé.

Restitution commission

Suppression arbres : M. Alexis SAUVAGE, adjoint, rappelle la décision prise lors du dernier conseil municipal. Il précise que les arbres les plus gênants seront abattus ou déplacés et que ceux conservés feront l'objet d'une taille naturelle.

Cimetière : un projet d'extension est à l'étude.

Fibre optique : M. Alexis SAUVAGE, adjoint, signale des problèmes de lieux d'implantation des poteaux qui subsistent sur la commune.

QUESTIONNNAIRES DIVERSES

Visite LAFARGE avec le Président de Laval Agglo

M. le Maire fait part de la visite du site Lafarge présentée par M. BENVENISTE, directeur, qui s'est déroulée le 3 décembre 2020.

Vu par Nous, Michel PAILLARD, Maire de SAINT-PIERRE LA COUR. Affiché et publié le 15 décembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel PAILLARD,
Maire

